

CPTS Luxeuil

Bulletin d'information



Rédactrice : BRICE Coralie

Comité de rédaction :
OLIVIER-KOEHRET Martial

LE MODE D'EMPLOI DE LA CPTS SUR LES NOUVELLES COMPETENCES DES PEDICURES-PODOLOGUES

Afin d'améliorer l'accès aux soins des patients, plusieurs mesures ont été prises pour ouvrir le champ des actes que les pédicures-podologues peuvent effectuer (et qui sont pris en charge par l'assurance maladie).

On peut recenser 3 nouveaux actes :

- **La gradation du pied chez le patient diabétique**

Il est désormais possible de réaliser un **acte de bilan de gradation du risque podologique sans prescription médicale**.

Cet acte est facturable une fois par an.

La gradation, c'est quoi ?

À l'issue de la consultation, le médecin ou le pédicure podologue évalue le risque de lésion des pieds. Ce risque se traduit par un grade :

Grade 0 : la sensibilité n'est pas affectée.

Grade 1 : la sensibilité est affectée mais n'est pas associée à d'autres complications.

Grade 2 : la sensibilité est affectée et associée à une artériopathie des membres inférieurs et / ou une déformation du pied.

Grade 3 : si antécédent de complications sévères (ulcère - ou plaie - au pied et / ou amputation des membres inférieurs).



Sur le territoire de la CPTS, nos pédicures-podologues ont choisi de ne pas pratiquer la gradation du pied chez les patients diabétiques et orientent ces patients vers nos médecins généralistes.

Si à l'issue de cette gradation les lésions des pieds du patient diabétique relève de grades 2 ou 3, le pédicure-podologue peut prescrire les **soins de prévention adaptés**.

La prise en charge par l'assurance maladie est plafonnée.

Sont prises en charge maximum 5 séances pour un risque de grade 2 et 6 à 8 séances pour un risque de grade 3.

- **Les soins du syndrome main pied dans le cadre de traitements de chimiothérapie ou thérapies ciblées**

Dans le cadre de certains traitements de chimiothérapie oraux ou thérapies ciblées, le pédicure-podologue peut prendre en charge le syndrome main pied.

Cet acte peut prendre 2 formes :

- o Une séance de bilan et de prévention avant le traitement
- o Une séance de soins pendant le traitement

Ce nouvel acte est pris en charge **sur prescription de l'oncologue**.

- **La prescription d'orthèse plantaire**

Jusqu'à présent, les pédicures-podologues pouvaient seulement adapter des orthèses dans le cadre d'une prescription médicale datant de moins de 3 ans.

Désormais, les patients peuvent se rendre directement chez un pédicure-podologue pour obtenir une orthèse plantaire, **sans avoir besoin de passer par un médecin**.

Les orthèses sont prises en charges par l'assurance maladie.

TENSION SUR LES TRANSPORTS SANITAIRES

Le [territoire de notre CPTS](#) souffre de nombreuses inégalités d'accès aux soins. L'offre de soins est déficitaire sur de nombreux points et les malades pour être pris en charge doivent se déplacer.

Dans ce contexte où la population de notre territoire a plus besoin de transports sanitaires pour compenser les multiples inégalités qui pèsent sur notre secteur, la politique des autorités visant à réduire au maximum les transports sanitaires constituent une **double peine pour la population**.

Transporter des malades nécessite des compétences professionnelles et du matériel adapté aux différents handicaps.

Pour répondre aux besoins locaux plus qu'une réduction, ce sont de nouveaux conventionnements de véhicules (taxi, VSL, ambulance, transports spécialisés) dont nous avons besoin.

Nous restons mobilisés et attentifs quant aux évolutions de ce dossier dans l'intérêt de nos patients.

Martial OLIVIER-KOEHRET

Président de la CPTS-Luxeuil

LES PROFESSIONNELS DE LA CPTS ENGAGÉS DANS LE SOUTIEN DE L'UKRAINE

Les professionnels de santé de la CPTS se mobilisent depuis 2022 autour de **l'association Ukraïde**. C'est une association franc-comtoise d'aide humanitaire aux réfugiés ukrainiens.

Il existe des plateformes de collecte dans toute la Franche Comté. L'objectif est l'acheminement de denrées non périssables, de boissons, de vêtements chauds, de produits de puériculture et d'hygiène, de jouets et de livres pour enfants, de matériel de médecine générale de base notamment.

En moyenne, un à deux convois par mois sont acheminés en soutien à l'Ukraine. Le **26^e camion** est parti le mois dernier de Besançon avec **10 tonnes de matériel** et deux autres sont en préparation.

Retrouvez plus d'informations sur le [site internet](#) de l'association.

MARS BLEU : RETOUR SUR L'OPERATION COLON TOUR

La CPTS-Luxeuil était co-organisatrice de la journée **"Colon Tour"**, organisée autour du cancer colorectal le jeudi 7 mars à Luxeuil-les-Bains. Cette journée a réuni **plus de 160 personnes** autour du dépistage, de l'activité physique, de l'alimentation.



Plus d'informations sont publiées régulièrement sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

SITE INTERNET

<https://www.cpts-luxeuil.fr>

Document libre de droit

Rédigé en mars 2024



cpts-luxeuil